

ORDRE DU JOUR N° 5

Général Jean-Pierre Martin

Entré en service dans l'Armée de l'air en 1973 en version de supériorité aérienne, le *Mirage F1* a été adapté au début des années 90 pour pouvoir effectuer des missions d'assaut conventionnelles. Cet aéronef va être progressivement retiré du service pour faire place aux *Rafales*. Cette modernisation du parc d'aéronefs de combat de l'armée de l'air s'accompagne de nécessaires réorganisations des unités et des implantations. Aujourd'hui sont réunis deux escadrons de chasse étroitement liés par leur parcours dans l'histoire, par les théâtres d'opération où ils furent engagés, par leur localisation et leur dotation en aéronefs. L'escadron de chasse 2/30 est dissout, les traditions de l'« Alsace » sont mises en sommeil, le personnel et les moyens sont rassemblés au sein du régiment de chasse 1/30 « Normandie Niémen ».

Créé le 1^{er} septembre 1941 à Rayak au Liban par le Général de Gaulle, le groupe de chasse n° 1 « Alsace » s'illustre d'emblée dans le ciel du Moyen Orient au sein des Forces Aériennes Françaises Libres. A la fin de l'année 1942 il rejoint la Grande Bretagne et prend l'appellation de squadron 341 dans la Royal Air Force. Il participe à l'opération « Overlord » du débarquement allié le 6 juin 1944 et contribue à repousser l'envahisseur allemand au-delà du Rhin. La participation de l'« Alsace » à la seconde guerre mondiale lui vaudra les plus glorieuses pages de son histoire : 5500 missions de guerre, 50 victoires confirmées, au prix de la vie de 22 pilotes.

En 1946 le groupe est à nouveau engagé, cette fois en Indochine, avant de servir en Algérie de 1956 à 1962. Entre 1949 et 1993 il sera équipé successivement des 8 générations d'appareils allant du *P47 Thunderbolt* au *Mirage 2000c*. Stationné sur la base aérienne 102 de Dijon depuis 1949, il rejoint la base aérienne 132 de Colmar en octobre 1993 et vole depuis lors sur *Mirage F1 CT*. Les militaires de l'escadron seront engagés en Bosnie, au Rwanda, au Kosovo, en République démocratique du Congo et en République centrafricaine ; il participe quotidiennement à la défense aérienne du territoire national.

Officiers, sous officiers, militaires du rang de l'escadron de chasse 1/30 « Alsace », vous pouvez être légitimement fiers de ce prestigieux héritage. A l'image de vos anciens, vous avez mérité la reconnaissance de l'Armée de l'air et de la France. Vos traditions, aujourd'hui mises en sommeil, renaîtront sous d'autres cieux.

Le groupe de chasse n° 3 « Normandie » est né un an après l'« Alsace » dans de très similaires circonstances. Le commandant Tulasne en est le commandant tactique dès le 1^{er} septembre 1942. Engagés sur le front de Russie au début de l'année 1943, les 60 pilotes et mécaniciens réalisent des exploits dans des conditions extrêmes armés par des appareils russes, les célèbres *Yaks*. En mai 1945, le groupe totalise plus de 5200 missions de guerre et 273 victoires confirmées, au prix douloureux de 42 pilotes tués ou disparus. Reconnaisant la valeur et le sacrifice des Français Libres, le Maréchal Staline distingue le « Normandie » de l'appellation de « Régiment du Niémen ». Le groupe de chasse n° 3 se nomme désormais « Régiment de chasse Normandie Niémen ».

Engagé en Indochine en 1949 où elle effectue 5000 missions de guerre, cette unité d'élite participe aux opérations en Algérie sur *P47 Thunderbolt* puis sur chasseur à réaction *Mistral*.

C'est en 1962 que le régiment se rapproche du 2/30, unité dissoute en 1950, et quitte l'Afrique du nord pour la base aérienne 115 d'Orange. Après 4 années en Provence, le régiment rejoint la base aérienne 112 de Reims où il est doté du *Mirage F1 C* à partir de 1976.

En 1993, il rallie la base aérienne de Colmar et met en œuvre le *Mirage F1 CT*. Tout en assurant la défense aérienne du territoire national, le régiment participe à de nombreuses opérations extérieures en Bosnie, au Zaïre, au Kosovo, au Tchad et en République centrafricaine.

Aujourd'hui l'histoire de ces deux magnifiques unités se confond à la faveur d'une révolution de l'Armée de l'air. Désormais le « Normandie Niémen » portera le nom de « Régiment de chasse 1/30 Normandie Niémen ».

Officiers, sous officiers, militaires du rang du régiment de chasse « Normandie-Niemen », votre drapeau arbore fièrement les nombreuses et prestigieuses décorations qui témoignent de son glorieux passé.

A vous de continuer à porter très haut les couleurs de la France, en vous montrant dignes de la mémoire de vos anciens.